



**COMMISSION SCOLAIRE
EASTERN SHORES**

RAPPORT ANNUEL

2018
2019



Qui
**SOMMES
NOUS?**

● FERMONT

Map of territory

Légende

- Primaire
- Secondaire
- Primaire et secondaire
- Éducation des adultes





BUDGET DE LA COMMISSION SCOLAIRE

\$31 millions de dollars

NOMBRE D'INSCRIPTIONS

1330

Préscolaire	163	
Primaire	568	
Secondaire	360	
Total partiel des élèves	1091	
Éducation des adultes	Formation générale	143
	Formation professionnelle	96
Total partiel de l'éducation des adultes	239	

ÉCOLES

Écoles primaires	6
Écoles secondaires	3
Écoles primaire et secondaire	7
Total partiel des écoles	16
Centre d'éducation des adultes et formation professionnelle	6

Liste des COMMISSAIRES

Année scolaire

2018
2019

Wade Gifford *Président, CSES*

Mary Ellen Beaulieu *Commissaire,
circonscription 1*

Keith Eldridge *Commissaire,
circonscription 2*

Michael Chesser *Commissaire,
circonscription 3*

Kelly Imhoff *Commissaire,
circonscription 4
4 (juillet et août)*

Luc Martin *Commissaire,
circonscription 4
(novembre à juin)*

Michael Clarke *Commissaire,
circonscription 5*

George Hayes *Commissaire,
circonscription 6*

Gary Briand *Commissaire,
circonscription 7*

Donald Bourgoïn *Commissaire,
circonscription 8*

Ronald Mundle *Commissaire,
circonscription 9*

Kerry Dickson *Commissaire,
circonscription 10*

Myrna Howatson *Commissaire parent,
primaire et secondaire
(juillet à septembre)*

Denise Martin *Commissaire parent,
primaire et secondaire*

Stephanie Wall *Commissaire parent,
primaire et secondaire*

Cindy Carney *Commissaire parent,
besoins particuliers*

Kathy MacKenzie *Commissaire parent,
primaire et secondaire*

*Pour des renseignements sur les divisions électorales, veuillez consulter le site de la CSES au www.essb.qc.ca.



Croire Atteindre **Réussir**

Messages du
**PRÉSIDENT
ET DE LA
DIRECTRICE
GÉNÉRALE**



L'année scolaire 2018-2019 a été témoin de l'inauguration de notre nouvelle école rénovée dans les règles de l'art à Métis-sur-Mer. Les élèves et le personnel, qui avaient été relocalisés à l'école Sainte- Jeanne-d'Arc au cours des travaux, ont pu réintégrer leurs nouveaux locaux dans le courant du mois d'octobre. L'inauguration officielle a eu lieu le 19 novembre 2018, à l'occasion de laquelle il y a eu présentation des nouveaux locaux. L'École de Shigawake – Port-Daniel a, elle aussi, fait l'objet d'un agrandissement pour loger un nouveau gymnase; son revêtement extérieur, qui en avait bien besoin, a également été remplacé. Les élèves pourront profiter de toutes les installations dès la prochaine année scolaire.

Au nom de tous les commissaires, je profite de l'occasion pour féliciter tous les responsables qui ont permis le retour de la conférence sur l'éducation en milieu rural. Les travaux préparatifs vont bon train en vue d'accueillir cette merveilleuse conférence au cours de laquelle l'École de Métis-sur-Mer et son équipement à la fine pointe seront mis à contribution. La conférence permet à nos éducateurs d'échanger sur le thème de l'éducation et dans le passé elle avait été appréciée de tous. Le Conseil des commissaires attend la tenue de la conférence avec impatience.

Enfin, je tiens à remercier madame Natasha Joncas de l'ardeur avec laquelle elle nous a menés à la prochaine étape et je lui souhaite un franc succès dans ses futurs projets. À notre directrice générale par intérim, madame Nancy Doddridge, nous lui souhaitons un vif succès dans ses efforts pour pérenniser notre réussite.

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Wade Gifford". The signature is written in a cursive, slightly stylized font.

Wade Gifford, président de la CSSE

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidée à planifier le RSEC 2019 et j'espère vraiment que le personnel a reçu le perfectionnement professionnel dont il a besoin pour continuer d'être les leaders d'exception qu'ils sont en éducation.

Je voudrais remercier tout particulièrement et féliciter l'équipe de l'éducation des adultes d'avoir eu le courage de changer et d'aller de l'avant avec les nouveaux programmes qui répondent aux besoins des élèves et du milieu dans lequel ils vivent.

Enfin, j'aimerais souligner que j'ai eu le grand plaisir et privilège de travailler avec chaque employé de la CSSB. Que ce soit lors de mes visites en personne, des conversations téléphoniques ou des échanges de courriels, j'ai toujours senti une réelle loyauté à l'égard de la CSES et un besoin de vouloir aider les élèves à se dépasser. Chapeau à vous tous et continuez votre beau travail! Faisons en sorte que les élèves passent en premier.



Natascha Joncas, directrice générale



CONSEIL DES COMMISSAIRES CODE DE DÉONTOLOGIE

Conformément au chapitre 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires a élaboré le Code de déontologie et de conduite professionnelle ci-dessous, tel qu'indiqué dans le règlement 9 ci-dessous.

Adopté :

le 14 novembre 2007 (résolution C07-11-110)

Modifié :

le 9 décembre 2015 (résolution C15-12-688)

le 20 mars 2019 (résolution C19-03-350

du Règlement 9 – CODE DE DÉONTOLOGIE)

1.0 OBJECTIF

Sauf indication contraire, le présent règlement s'applique à chaque commissaire, comme le définit la *Loi sur l'instruction publique*, y compris les commissaires parents.

Le présent règlement vise à :

- 1 Prévenir les conflits réels ou éventuels;
- 2 S'assurer que le processus de prise de décision collective, les discussions et les communications entre les commissaires demeurent respectueux et courtois;
- 3 Respecter les aspects légaux et les exigences de cette fonction;
- 4 Encourager une transparence totale afin de renforcer la confiance du public envers les administrateurs de la Commission scolaire;
- 5 Préciser les devoirs et les obligations des commissaires, même après avoir quitté leur poste;
- 6 Interpréter les orientations en matière de comportement et d'attitude relativement à :
 - des attributions
 - de l'influence
 - de l'information
 - d'autres avantages

2.0 RÉFÉRENCES

- 1 *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., chapitre I-13.3 (articles 175.1 à 175.4, 176 et 177.1))
- 2 *Loi sur les élections scolaires* (L.R.Q., chapitre E-2.3)
- 3 *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E-2.2)
- 4 *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., A-2-1, articles 158 à 168)
- 5 Code civil (articles 321 à 325 et 2088)

3.0 DÉFINITIONS

Commissaire à l'éthique : Personne nommée par le Conseil des Commissaires, dont le mandat est de se pencher ou de faire enquête sur toute conduite présumée ou réelle qui pourrait être contraire aux normes d'éthique ou de conduite professionnelle. Cette personne est nommée conformément à la loi et exclut les membres du Conseil des Commissaires et le personnel de la Commission scolaire.

Commissaire: Commissaire qui représente les parents élus aux termes de la *Loi sur l'instruction publique*.

Commissaire parent : Commissioners representing the parents elected according to the Education Act;

Conflit d'intérêts : Situation où un commissaire doit choisir entre ses propres intérêts, ceux de personnes qui lui sont étroitement liées et ceux de la Commission scolaire. Le terme « intérêts » comprend un intérêt direct ou indirect, de nature financière ou non, apparent ou éventuel. Il s'agit d'intérêts distincts de l'intérêt public en général, qui peuvent être perçus comme tels par une personne raisonnablement informée.

Conduite professionnelle: Devoirs et obligations des commissaires.

4.0

NORMES DE DÉONTOLOGIE

En tant qu'institution démocratique qui accorde une grande importance aux normes établies, le Conseil des Commissaires appuie les règles selon lesquelles le respect, l'honnêteté, l'intégrité, la loyauté, l'impartialité, l'ouverture envers les autres, la discrétion, la responsabilité, la coopération et l'équité sont au cœur du code de comportement des commissaires dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

Ces valeurs visent notamment :

- 1 à assurer une éducation de qualité à la clientèle jeune et adulte de la Commission scolaire;
- 2 à prêter une oreille attentive aux parents et à favoriser le recours à des organismes officiels destiné à servir de voies de communication avec le Conseil des Commissaires;
- 3 à veiller à ce que le code de conduite établi par l'organisation soit respecté, et à ce que des pouvoirs soient délégués au directeur général et à d'autres employés chargés de la gestion, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*;

- 4 à promouvoir le respect et la courtoisie envers les autres commissaires, les administrateurs et les employés de la Commission scolaire, ainsi que d'autres parties intéressées;
- 5 à reconnaître que les pouvoirs dévolus à un commissaire pour la prise de décisions sont de nature collective. Un commissaire ne peut invoquer la Commission scolaire, ni un petit groupe de commissaires, dans le cas d'une situation qu'il a lui-même créée;
- 6 à faire en sorte que les commissaires s'acquittent de leurs fonctions avec prudence, minutie et honnêteté, en respectant les orientations de la Commission scolaire, ses règlements et les résolutions adoptées par le Conseil des Commissaires et le comité exécutif. Un commissaire doit toujours agir dans l'intérêt véritable de la Commission scolaire;
- 7 à appuyer l'ensemble des décisions prises par le Conseil des Commissaires et le comité exécutif. En revanche, cette collaboration ne doit pas restreindre la liberté d'expression inhérente à la fonction de commissaire.

5.0

DEVOIRS ET OBLIGATIONS DES COMMISSAIRES

Les commissaires doivent s'acquitter des devoirs et obligations suivants :

5.1 Discretion

Un commissaire doit faire preuve de discrétion absolue, pendant et après son mandat, et respecter la nature confidentielle des renseignements personnels et commerciaux obtenus, et plus particulièrement de l'information divulguée au cours des séances à huis clos tenues par les responsables de la Commission scolaire.

Un commissaire doit respecter la confidentialité absolue des renseignements personnels obtenus en vertu de son poste, qu'ils soient de nature orale ou écrite. À moins qu'une autorisation de la Commission scolaire ait été obtenue ou que l'exige la loi, il est interdit :

- (a)** de divulguer de l'information à quiconque d'autre qu'un commissaire de la Commission scolaire, que la directrice générale ou sa représentante, ou que le ministre ou son représentant;
- (b)** d'utiliser des renseignements à des fins personnelles ou pour obtenir un avantage. .

(2) Au paragraphe **(1)**, le terme *renseignements personnels* désigne :

(a) toute information que détient la Commission scolaire ou l'un de ses commissaires et qu'il est interdit de divulguer ou pour laquelle il est requis de refuser de participer à toute divulgation en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* ou d'autres lois ou règlements. Cela comprend des renseignements personnels ou partagés sur une base de confiance selon ce que prescrit la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*;

ou

(b) tous renseignements sur des délibérations de toute sorte tenues lors de rencontres privées en vertu de l'article 167 de la *Loi sur l'instruction publique*, à moins que lesdits renseignements n'aient déjà été divulgués publiquement lors de réunions ouvertes à tous ou n'aient été communiqués sous une autre forme.

5.2 Respect des règlements et des politiques

Les commissaires doivent respecter les lois énumérées à l'article 2 ainsi que les règlements et politiques établis par la Commission scolaire, et doivent aussi :

- 1 reconnaître que la Commission scolaire est responsable de la conception des politiques, de la planification et de l'évaluation des systèmes, et que la directrice générale est responsable des opérations quotidiennes de la Commission scolaire;
- 2 reconnaître que la Commission scolaire détient toute autorité en matière juridique, et que cette responsabilité ne revient pas aux commissaires.

5.3 Collaboration

Afin de collaborer avec ses pairs de façon à servir au mieux les intérêts de la Commission scolaire dans son ensemble, un commissaire doit :

- 1 respecter les décisions de la majorité, conformément au mandat reconnu de la Commission scolaire, et accepter de proposer des modifications à ces décisions dans le cadre de discussions ultérieures, de façon constructive et responsable sur le plan de l'éthique;
- 2 participer dans la mesure du possible – en personne, par vidéoconférence ou par conférence téléphonique – aux rencontres de la Commission scolaire ou du Conseil des Commissaires pour lesquelles sa participation est requise, et veiller à être bien préparé pour toute rencontre de ce genre;
- 3 respecter ses pairs tant par son langage verbal que non verbal et travailler avec ses collègues dans un esprit de coopération, peu importe les différences d'opinion, en les traitant avec courtoisie et respect tout en favorisant l'échange d'opinions;
- 4 tenir compte des propositions des autres membres du Conseil avant de prendre une décision, s'efforcer de les informer de tout enjeu et trouver des solutions de rechange aux problèmes soulevés;
- 5 ne pas entreprendre une action dont le but est de nuire à un commissaire ou à des membres du personnel de la Commission scolaire;
- 6 approuver et faire valoir le mandat de la Commission scolaire, ses idéologies, les programmes et les services qu'elle offre au sein de la collectivité desservie par les commissaires et de la communauté éducative à plus grande échelle.

6.0

CONFLIT D'INTÉRÊTS

Un commissaire ne doit pas se trouver dans une situation où il y a conflit d'intérêts. Une situation de conflit d'intérêts survient lorsqu'un commissaire doit choisir entre ses intérêts personnels, ceux de personnes qui lui sont étroitement apparentées et ceux de la Commission scolaire. Les commissaires sont tenus de terminer chaque année toute situation pouvant créer un conflit d'intérêts. .

6.1 Situations pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts

6.1.1 Lorsqu'un commissaire prend une décision au sujet d'une situation donnée et accepte de recevoir des avantages personnels. On entend par *avantage personnel* un cadeau, un don, un service rendu, un prix, une rémunération, une indemnité, une compensation, un avantage, un profit, une avance, un prêt ou la réduction du coût d'un article.

6.1.2 Lorsqu'un commissaire prend une décision au sujet d'une situation donnée et accepte de recevoir des avantages personnels. On entend par *avantage personnel* un cadeau, un don, un service rendu, un prix, une rémunération, une indemnité, une compensation, un avantage, un profit, une avance, un prêt ou la réduction du coût d'un article

6.1.3 Lorsqu'un commissaire utilise les biens ou le matériel de la Commission scolaire pour ses intérêts personnels.

6.1.4 Lorsqu'un commissaire prend part à des délibérations sur des enjeux qui le concernent.

6.1.5 Dès lors qu'un commissaire est au fait d'une éventuelle situation de conflit d'intérêts durant des délibérations, il doit se retirer de la séance pendant que le sujet fait l'objet de discussions ou d'un vote et s'abstenir d'influencer les autres membres.

7.0 MISE EN ŒUVRE

7.1 Délai de prescription

Conformément à l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, tous les règlements que comprend la présente politique continuent de s'appliquer un (1) an après la fin du mandat du commissaire, et indéfiniment lorsque les renseignements obtenus durant son mandat sont confidentiels et concernent la vie privée ou sont visés par la *Loi sur l'accès à l'information*.

7.2 Règles d'application

En vue de la mise en œuvre du présent règlement, le Conseil des Commissaires doit nommer un commissaire à l'éthique. Le mandat du commissaire à l'éthique est de deux (2) ans.

Le commissaire à l'éthique sera, selon le cas :

- 1 un avocat en pratique ou à la retraite qui possède de l'expérience dans le domaine de l'éducation ou du droit public;

- 2 tout titulaire d'une charge électorale;
- 3 un médiateur ou un arbitre d'expérience;
- 4 aucun commissaire de la CSES actuellement en poste ou qui a déjà occupé ces fonctions, ni aucun employé actuel ou ancien employé de la CSES, ne peut occuper le poste de commissaire à l'éthique.

7.3 Démarches à suivre en cas d'infraction au code

- (a) Si un commissaire a suffisamment de raisons de croire qu'un commissaire a enfreint le code de déontologie, il peut en faire part au président. (Si le président fait l'objet du reproche, le commissaire doit en faire part au vice-président).
- (b) Le président doit rencontrer informellement le commissaire auquel on reproche une infraction au code de déontologie pour lui faire part de ladite infraction et discuter des mesures correctives à l'endroit du comportement ayant mené à cette entorse. Si aucune mesure informelle n'est possible, une plainte formelle sera déposée envers le commissaire. (Le président peut inviter le vice-président à la rencontre informelle.) La rencontre informelle doit avoir lieu en privé.
- (c) Le commissaire qui a souligné l'infraction doit signer la plainte formelle, à laquelle doit figurer le nom du

commissaire ayant commis une entorse au code de déontologie, toute information sur le moment d'observation de l'infraction, ce qui a mené à croire qu'il y avait infraction ainsi que les coordonnées de tout témoin ou de toute personne qui a des renseignements pertinents sur ladite infraction

- (d) Le commissaire à l'éthique doit mener son enquête dès qu'il aura reçu une plainte formelle écrite adressée à la Commission scolaire.
- (e) Le commissaire à l'éthique doit rencontrer le commissaire visé pour évaluer la conduite reprochée et qui n'aurait pas respecté les normes d'éthique ou de conduite professionnelle. Le commissaire doit avoir le temps d'expliquer la raison de sa conduite.
- (f) Si le commissaire à l'éthique juge que le commissaire a contrevenu à la présente politique, il peut imposer l'une des mesures suivantes :
 - 1 sanction écrite
 - 2 suspension pour une période déterminée
 - 3 dans des circonstances exceptionnelles, des procédures visant le renvoi du commissaire

7.4 Rapport annuel

Le Conseil des Commissaires doit indiquer, dans son rapport annuel, le nombre de cas évalués ainsi que le suivi donné. Il doit préciser tout écart confirmé par les autorités disciplinaires et les noms des commissaires écartés du Conseil par ordonnance d'un tribunal durant l'année précédente.

Le présent article ne doit pas empêcher les commissaires d'exprimer librement leur opinion ou d'agir afin de remplir leurs fonctions de commissaires.

8.0 DATE DE MISE EN ŒUVRE

Le présent règlement remplace le règlement 9 précédemment adopté aux termes de la résolution C07-11-110 et entre en vigueur le jour où un avis public de son adoption est donné.



PLAN
D'ENGAGEMENT

VERS LA RÉUSSITE



PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE



Le plan d'engagement vers la réussite de la CSES, qui découle de la politique de la réussite éducative, poursuit les objectifs suivants :

- 1 Réduire l'écart des taux de diplomation/certification des groupes cibles :
 - Groupe 1: garçons par rapport aux filles
 - Groupe 2 : élèves à risque par rapport aux élèves réguliers
- 2 Réduire le nombre d'élèves qui commencent leur secondaire à 13 ans ou plus.
- 3 Accroître le taux de réussite :
 - des élèves qui obtiennent leur qualification avant l'âge de 20 ans
 - des élèves qui obtiennent leur qualification ou certification avant l'âge de 20 ans
- 4 Améliorer la maîtrise de la langue anglaise au primaire.
- 5 S'assurer que toutes les écoles et tous les centres sont dans un état satisfaisant..

OBJECTIF

1

Réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves d'ici 2030

La politique de la réussite éducative parle de réussite pour tous les élèves. Certains élèves sont plus à risque de ne pas terminer leurs études pour diverses raisons. Le Ministère a invité les commissions scolaires à réduire les écarts de réussite chez certains groupes d'élèves.

TABLEAU 1 Taux de réussite sur 7 ans et écarts entre les groupes cibles à la CSES

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES					
	COHORT 2008-2015		CIBLE 2022	RÉSULTATS 2017-2018	
	Taux de réussite	Écart	Écart	Taux de réussite	Écart
Garçons	76,6%	0,8%	0,4%	86,5%	2,7%
Filles	77,4%			89,2%	
EHDAA ¹	53,3%	33,8%	25,3%	s.o.	s.o.
Autres élèves	87,1%			s.o.	

Source: Rapport DIPLOMATION ET QUALIFICATION PAR COMMISSION SCOLAIRE AU SECONDAIRE - ÉDITION 2019, MEES septembre, 2019

¹ Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) bénéficiant d'un Plan d'études individualisé

s.o. - Sans objet

Pour l'Objectif 1, le MEES a relevé quatre secteurs de priorité pour réduire les écarts entre les groupes d'élèves. La CSES s'est concentrée sur deux d'entre eux.

INDICATEUR 1:

1 : Écart de taux de diplomation et de qualification entre les garçons et les filles (sur la base d'une cohorte de 7 ans)

L'écart de taux de diplomation et de qualification entre les garçons et les filles a augmenté pour passer de 0,8 % dans la cohorte 2008-2015 à 2,7 % dans la cohorte 2011-2018. Compte tenu du faible nombre d'inscriptions, ce taux variera d'une année à l'autre

INDICATEUR 2:

Écart entre les élèves identifiés comme étant à risque et les élèves qui n'ont pas de Plan d'études individualisé (PEI)

Le tableau ci-dessus montre l'écart de taux de diplomation entre les élèves identifiés comme étant des EDHAA (notamment les élèves qui ont un code de difficulté et ceux qui suivent un PEI - identifiés « à risque ») et les élèves qui ne suivent pas un PEI. À la CSES, l'écart de taux de diplomation entre les EHDAA et les autres élèves a besoin d'être réduit pour passer de 33,8 % à 16,9 % d'ici 2022. Compte tenu du faible nombre d'inscriptions, ce taux variera d'une année à l'autre.

OBJECTIF

2

Réduire la proportion d'élèves qui entrent au secondaire dans le réseau public à l'âge de 13 ans ou plus

Commencer le secondaire avec un retard d'un an ou plus a une incidence négative sur le cheminement scolaire de l'élève et, ultimement, sur sa réussite éducative. Actuellement, la proportion d'élèves entrant au secondaire avec un retard dans les commissions scolaires du réseau public est de 12,6 %. L'objectif du Ministère est de le ramener à 10 %.

TABLEAU 2 Proportion des élèves commençant l'école à l'âge de 13 ans ou plus

	COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES		
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES	RESULTATS
	Cohort 2016-2017	2022	2018
Proportion des élèves	4,8%	4,8%	16,7%

Source: Rapport DIPLOMATION ET QUALIFICATION PAR COMMISSION SCOLAIRE AU SECONDAIRE - ÉDITION 2019, MEES septembre, 2019

La proportion des élèves entrant au secondaire à l'âge de 13 ans ou plus est passée de 4,8 % à 16,7 % en 2018. La CSES continue de décourager la rétention des élèves pour respecter la cible de 2022 fixée à 4,8 %.

OBJECTIF

3

Augmenter le taux de diplomation et de qualification de la cohorte de 7 ans

Le taux de diplomation et de qualification du MEES est déterminé d'après le taux de diplomation et de qualification des élèves sept ans après avoir commencé leur secondaire I. Les données suivent les élèves qui étaient inscrits à une commission scolaire cette année-là. Le diplôme (DES ou DEP) décerné à ces élèves pendant cette période de sept ans sera considéré comme faisant partie du taux de diplomation pour la première rangée du tableau 3 ci-dessous. Le second taux de diplomation du tableau 3 comprend tous les certificats de diplomation ou de qualification, tels le parcours de formation axée sur l'emploi, les besoins particuliers ou le diplôme de l'éducation des adultes.

TABLEAU 3 Taux de diplomation de l'ensemble de la province par rapport à ceux de la Commission scolaire Eastern Shores

	COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES		
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES	RESULTATS
	Cohort 2008-2009	2022	2018-2018
Élèves de moins de 20 ans ayant obtenu un premier diplôme (DES ou DEP)	71%	77%	s.o.
Élèves de moins de 20 ans ayant obtenu un premier diplôme ou une première qualification	77%	83%	87,6%

Source: Rapport DIPLOMATION ET QUALIFICATION PAR COMMISSION SCOLAIRE AU SECONDAIRE - ÉDITION 2019, MEES septembre, 2019

Les données n'ont pas été publiées de manière à savoir si la CSES a atteint en 2018 la cible de 2022 d'un DES ou d'un DEP. La CSES a dépassé de 4,6 % la cible de 2022 pour les élèves ayant obtenu un premier diplôme pour la cohorte 2011-2018. Compte tenu du faible nombre d'inscriptions, ce taux variera d'une année à l'autre.

OBJECTIF

4

Accroître le taux de réussite à l'épreuve d'écriture en anglais langue d'enseignement de la 6^e année du primaire lors de l'évaluation de fin de cycle

La langue officielle d'enseignement à Eastern Shores est l'anglais. En anglais langue d'enseignement (ALE), il n'y a pas d'examen ministériel obligatoire pour les élèves de 4^e année. En conséquence, la CSES n'a pas de résultats propres à cet objectif et elle ne peut pas établir de normes à cet égard. Toutefois, il existe un examen ministériel obligatoire pour les élèves de 6^e année avec un volet écriture. Cet examen peut représenter notre mesure de réussite pour l'Objectif 4

TABLEAU 4 Taux de réussite de l'ensemble de la province par rapport à ceux de la Commission scolaire Eastern Shores

	COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES		
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES	RÉSULTATS
	Juin 2017	2022	Juin 2019
Épreuve d'écriture en ALE – 6 ^e année	92%	92%	92,7%
Épreuve de mathématique – Raisonement – 6 ^e Année	73,1%	77%	56,8%
Résultat global à l'examen de FLS – 6 ^e année	89,7%	89,2%	82,1%

Source : Résultats internes de la Commission scolaire aux examens ministériels obligatoires et aux examens communs, juin 2017

La CSES a maintenu en 2019 le taux de réussite de 92,0% en juin 2017 à l'épreuve ministérielle obligatoire d'écriture en ALE chez les élèves de 6^e année.

Le taux de réussite à l'examen obligatoire de mathématique (raisonnement) à la CSES a reculé, passant de 73,1 % en juin 2017 à 56,8 % en 2019.

Le taux de réussite à l'examen obligatoire de mathématique (raisonnement) à la CSES a reculé, passant de 73,1 % en juin 2017 à 56,8 % en 2019.

Compte tenu du faible nombre d'inscriptions, ce taux variera d'une année à l'autre.

OBJECTIF

5

S'assurer que tous les bâtiments scolaires sont dans un état satisfaisant

La structure de gestion classe les bâtiments selon un indice de vétusté physique (IV) afin de donner un ordre de priorité aux travaux d'entretien. Les bâtiments sont regroupés en cinq catégories en fonction de leur état, soit de A à E. Le seuil de vétusté correspondant à l'état physique satisfaisant d'un bâtiment est classé C, ou fixé à un IV de 15 % de la valeur totale du bâtiment.

TABLEAU 5 Pourcentage des écoles jugées dans un état satisfaisant

	COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES		
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLES	RÉSULTATS
	2017	2022	?
Pourcentage des écoles, centres et bâtiments dans un état satisfaisant selon l'indice d'état des installations	100%	100%	?

Source: État des infrastructures de la Commission scolaire, Avril 2017, Param_fin_2017-2018_882.xlsx

L'objectif fixé pour 2022 est que 85 % du bâtiment ait un indice de vétusté de 15 % ou moins et qu'il se situe au moins dans la catégorie C.

La CSES souhaite maintenir à 100 % la cote des bâtiments dans un état satisfaisant pour 2022.

PLAINTES SIGNALÉES AU DG PAR ÉCOLE

Rapport de synthèse sur l'intimidation et la violence 2018-2019

Commission scolaire Eastern Shores

ÉCOLES DE LA CSES	ACTES D'INTIMIDATION (5 OU MOINS)				ACTES D'INTIMIDATION (6 OU PLUS)			
	PHYSIQUE	VERBAL	ÉCRIT	CYBER	PHYSIQUE	VERBAL	ÉCRIT	CYBER
École secondaire de Baie-Comeau	●		●	●	●	●	●	●
Belle-Anse	●	●	●	●	●	●	●	●
Escuminac	●	●	●	●	●	●	●	●
Evergreen	●	●	●	●	●	●	●	●
Fermont	●	●	●	●	●	●	●	●
Flemming	●	●	●	●	●	●	●	●
École primaire de Gaspé	●	●	●	●	●	●	●	●
Grosse Ile	●	●	●	●	●	●	●	●
École polyvalente de Gaspé	N'A PAS FOURNI DE RAPPORT							
Metis Beach		●	●	●	●	●	●	●
École secondaire de New Carlisle	●		●	●	●	●	●	●
École secondaire de New Carlisle		●	●	●	●	●	●	●
École secondaire Queen-Elizabeth High	●	●	●	●	●	●	●	●
Riverview	●	●	●	●	●		●	●
Shigawake-Port Daniel	●	●	●	●	●	●	●	●
St-Patrick	●	●	●	●	●	●	●	●

ACTES DE VIOLENCE (5 OU MOINS)				ACTES DE VIOLENCE (6 OU PLUS)			
PHYSIQUE	VERBAL	ÉCRIT	CYBER	PHYSIQUE	VERBAL	ÉCRIT	CYBER
●	●	●	●		●	●	●
●	●	●	●	●	●	●	●
●	●	●	●	●	●	●	●
●	●	●	●	●	●	●	●
	●	●	●	●	●	●	●
	●	●	●	●	●	●	●
	●	●	●	●	●	●	●
	●	●	●	●	●	●	●
N'A PAS FOURNI DE RAPPORT							
	●	●	●	●	●	●	●
	●	●	●	●	●	●	●
	●	●	●	●	●	●	●
●	●	●	●		●	●	●
	●	●	●	●	●	●	●
●	●	●	●		●	●	●
●	●	●	●	●	●	●	●



SERVICES COMPLÉMENTAIRES

BESOINS PARTICULIERS

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, l'équipe des Services complémentaires a travaillé étroitement avec les Centres d'excellence en autisme et en éducation d'élèves ayant un handicap physique et/ou intellectuel et d'élèves ayant des déficiences multiples sur la base d'une évaluation des besoins menée en 2017-2018. Cela a permis d'offrir un soutien et une formation de qualité au personnel de la CSES pour l'instruire de l'état actuel des recherches et des pratiques exemplaires liées aux besoins particuliers. Notre modèle de soutien et de formation en ligne a mis l'accent sur l'approche individualisée du perfectionnement professionnel pour les écoles éloignées.

Le programme CAPS (Compétences axées sur la participation sociale) s'adresse aux élèves de 6 à 15 ans qui suivent un parcours Habiletés fondamentales. Quatre enseignantes de la CSES ont suivi la formation de deux ans et depuis, elles ont soutenu la mise en œuvre du CAPS durant l'année scolaire 2017-2018 dans deux de nos écoles. L'équipe de travail CAPS a été appuyée par le Centre d'excellence en autisme et en éducation d'élèves ayant un handicap physique et/ou intellectuel et d'élèves ayant des déficiences multiples qui continue de collaborer pour explorer davantage la problématique et développer des outils en soutien aux enseignants.

SANTÉ MENTALE

La phase 2 de la formation Premiers soins en santé mentale a été offerte en mai 2019. La CSES compte actuellement 47 employés formés et accrédités. De plus, nos partenaires du CISSS nous offrent régulièrement de la formation sur les crises suicidaires (Gatekeeper) et il est question de porter le nombre de nos employés actuellement formés de 6 à au moins 12 au cours de la prochaine année scolaire.

La stigmatisation associée à la santé mentale est en régression et continuera d'être une priorité à la CSES. Le financement issu de l'Entente par le biais de la Table des directeurs généraux a permis aux Services complémentaires d'accueillir un sommet La Tête haute en mars 2019. Vingt-six élèves ambassadeurs de 9^e, 10^e et 11^e année et nos centres d'éducation des adultes accompagnés de sept membres du personnel de la CSES, partenaires de CASA et du CISSS ont participé aux activités contre la stigmatisation offertes sur deux jours. Les participants ont une vision et une mission renouvelées pour abattre les barrières dans leurs écoles et leurs centres respectifs.

À la CSES, les Services complémentaires ne ménagent pas leurs efforts pour assurer le soutien dont ont besoin tous les élèves pour se développer sur le plan scolaire, physique, émotionnel et social. Nous continuons à offrir cela par :

- 1 des activités culturelles et sportives
- 2 la prévention et la promotion de choix santé
- 3 des occasions régulières de perfectionnement professionnel pour assurer la réussite scolaire
- 4 des administrateurs, des professionnels, des enseignants et des employés de soutien dévoués

Signalement de plaintes
aucun

Signalement de plaintes concernant des
actes d'intimidation ou de violence :
aucun

Fait à New Carlisle, le 4 septembre 2019



Donatien Grenier
Protecteur de l'élève



OBJECTIFS, PRINCIPES ET PROCÉDURES

VISANT LA RÉPARTITION DES
RESSOURCES AFFECTÉES AUX ÉCOLES
ET AUX CENTRES

ES-237



Conformément au chapitre 275.2 de la *Loi sur l'instruction publique*, voici la description des objectifs et des principes de répartition des revenus ainsi que des critères servant à déterminer les montants alloués, tel qu'indiqué dans la politique ES-237.

OBJECTIFS

Le présent document expose les objectifs, les principes et les procédures budgétaires visant la répartition équitable des ressources de la Commission scolaire Eastern Shores.

- ➊ Plus particulièrement, le présent document décrit le contenu des budgets des écoles et des centres, les sommes allouées aux écoles et les dépenses centralisées prises en charge par la Commission scolaire.
- ➋ Le document expose la méthode employée par la Commission scolaire Eastern Shores pour financer ses divers comités.
- ➌ Il comprend également le calendrier du processus budgétaire.

PRINCIPES

- ➊ La Commission scolaire Eastern Shores souscrit aux principes de l'administration locale en ce qui concerne ses ressources humaines, matérielles et financières. Elle a mené à bien le processus de décentralisation des pouvoirs au bénéfice des administrateurs d'école et de centre, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*.

- 2 La Commission scolaire Eastern Shores tient les administrateurs d'école et de centre pour comptables devant leur conseil d'établissement et de la Commission scolaire pour la gestion de leur budget. La Commission scolaire s'engage à encourager l'autonomie des écoles et des centres sur la base d'une saine administration des deniers publics. Elle croit également en la planification à long terme des projets scolaires et elle admet à un certain degré le report du surplus ou du déficit d'un exercice budgétaire à l'autre. Toutes les situations déficitaires seront suivies par la Commission scolaire. Au besoin, des plans de redressement individuels seront établis et approuvés par la Commission scolaire.
- 3 La Commission scolaire est tenue d'adopter un budget équilibré. Chaque année, à même ses revenus disponibles, la Commission scolaire Eastern Shores affecte aux écoles et aux centres les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour fournir des services de qualité à la population étudiante.
- 4 La Commission scolaire reconnaît qu'il y a des disparités sociales et économiques entre les divers secteurs de la population desservie. Elle peut en tenir compte lorsqu'elle répartit équitablement le personnel et/ou des subventions complémentaires aux écoles qui accueillent une clientèle de ces secteurs.
- 5 Les ressources pédagogiques sont une priorité de la Commission scolaire Eastern Shores et de ses écoles. School Board and its schools.

- 6 L'autofinancement doit être assuré pour certaines activités comme les services de garderie, la supervision à l'heure du dîner, les repas servis dans les écoles, la location d'installations, les activités de formation continue et toutes les autres activités parascolaires.
- 7 Le budget global présenté pour adoption prendra en considération la population étudiante prévue, les revenus projetés au moment de la préparation du budget, en accord avec l'orientation générale du Conseil des commissaires et les priorités de la Commission scolaire..

La répartition des fonds aux écoles se fait en trois étapes :

- 1 La répartition préliminaire se fait en fonction des prévisions (population étudiante prévue, plans initiaux de dotation en personnel et paramètres initiaux de financement du MEES).
- 2 La répartition finale est effectuée après confirmation du nombre effectif d'élèves inscrits au 30 septembre et elle prend en compte les résultats financiers des années antérieures et des nouvelles informations colligées depuis la préparation du budget initial.
- 3 La répartition préliminaire des fonds au bénéfice des centres est calculée sur les prévisions.

PROCÉDURES

L'article 95 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école, et qu'il le soumet à l'approbation de la Commission scolaire.

L'article 96.24 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le directeur de l'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au conseil d'établissement pour adoption, en assure l'administration et en rend compte au conseil d'établissement. Le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées à l'école par la Commission scolaire et les autres revenus qui lui sont propres.

La Commission scolaire a pour objectif de décentraliser les budgets équitablement pour couvrir les dépenses d'exploitation et d'immobilisations de chaque école. Les directeurs d'école répartissent les allocations en fonction des besoins et des priorités de leur école. Ces allocations se répartissent comme suit :

1 Budget d'exploitation

La Commission scolaire affecte des fonds à chaque école pour une année scolaire donnée en fonction d'un montant établi pour chaque élève inscrit au 30 septembre de cette année. Pour tenir compte des inégalités causées par le faible nombre d'inscriptions dans les petites écoles, un calcul distinct sera fait pour chaque école primaire et secondaire prévoyant une allocation de base complétée par un montant par élève. L'allocation retenue pour une école sera celle des deux calculs qui sera la plus favorable.

Des fonds supplémentaires sont affectés aux écoles par la Commission scolaire pour des mesures spéciales ou des projets spéciaux. Les fonds spéciaux reçus du MEES seront distribués aux écoles.

Dans les écoles secondaires, les fonds supplémentaires du MEES seront affectés aux écoles pour des programmes liés à la technologie.

2 Budget des immobilisations

Allocation de base : un montant par élève établi en fonction des inscriptions au 30 septembre de cette année. Les dépenses d'exploitation ne peuvent pas être assimilées à des dépenses d'immobilisations.

Allocations spéciales et allocations supplémentaires du MEES.

3 Mesures et autres projets spéciaux

La Commission scolaire se réserve le droit chaque année de déterminer si un montant d'argent supplémentaire sera alloué aux écoles pour financer la mise en œuvre de projets spéciaux. Si ces sommes sont allouées, l'allocation se fera normalement selon un montant de base et/ou un montant par élève

Dépenses couvertes par les allocations décentralisées

Les écoles du secteur jeunes sont chargées de couvrir les dépenses suivantes à même leurs allocations budgétaires :

Budget d'exploitation

- Matériel pédagogique
- Manuels scolaires et livres de bibliothèque
- Matériel de laboratoire et élimination du matériel
- Matériel informatique et logiciels
- Dépenses de communications :
 - téléphone, télécopieur et frais de poste
- Photocopieur et copies
- Papier et fournitures de bureau
- Matériel de bureau et services
- Services de cafétéria
- Activités culturelles, sociales et sportives
- Transport selon la politique de transport

Budget des immobilisations

- Ameublement
- Équipement
- Outils
- Ordinateurs
- Articles à durée de vie prolongée qui ne sont pas consommables (La liste de dépenses possibles ci-dessus n'est pas exhaustive.)

Ressources humaines à l'école

En tant qu'employeur unique, la Commission scolaire Eastern Shores doit s'assurer que toutes ses obligations juridiques sont respectées. Pour cela, elle doit centraliser sa masse salariale. Cette masse salariale comprend les salaires, la sécurité d'emploi, le remplacement à court terme des enseignants et les avantages sociaux. Un directeur d'école ne peut pas créer de postes permanents à l'aide du budget de l'école.

Les directeurs d'école sont néanmoins reconnus comme étant les supérieurs immédiats de l'ensemble du personnel de leur école, c'est-à-dire les enseignants et toutes les catégories d'emploi de soutien.

Des plans de dotation en personnel sont établis pour chaque école en fonction des conventions collectives et du financement du MEES, en collaboration avec le directeur d'école. La planification débutera au printemps pour l'année scolaire suivante en fonction du nombre d'inscriptions prévu, en tenant compte des besoins particuliers des élèves inscrits. Les ajustements sont apportés aux plans de dotation avant le 15 octobre pour tenir compte du nombre d'inscriptions réel.

Dépenses d'entretien des bâtiments

Les dépenses liées à la consommation d'énergie, à la sécurité et à l'entretien général (à l'exception des services de nettoyage et d'entretien au jour le jour) et les réparations majeures des bâtiments, sont centralisées aux Services des bâtiments et des équipements. Tous les travaux d'entretien qui ne sont pas réalisés par un employé de la Commission scolaire doivent être faits par un entrepreneur agréé et le coût prévu des travaux doit être soumis par écrit.

Perfectionnement professionnel pour l'ensemble du personnel

Les budgets de perfectionnement professionnel de toutes les catégories de personnel sont administrés par un comité paritaire et les sommes non dépensées sont reportées d'un exercice budgétaire à l'autre.

Charges du siège social de la Commission scolaire

Frais de vérification comptable, frais juridiques, assurances, coûts d'association, entretien des archives, location d'installations pour les écoles et les bureaux de la Commission scolaire, transport, application de l'informatique au niveau de la Commission scolaire, ententes de services pour les élèves aux besoins particuliers, perception des taxes et feuille de paie.

Conseil des commissaires

Le nombre maximum de commissaires, ainsi que leur masse salariale maximale, est établie par une loi ou un décret. Les fonds sont alloués par la Commission scolaire pour couvrir l'allocation des commissaires, les dépenses d'élections et le perfectionnement professionnel.

Travaux d'amélioration des bâtiments et/ou travaux de rénovation majeur (projets d'immobilisations)

Les projets sont énumérés et priorisés selon la recommandation des comités des bâtiments en collaboration avec les directeurs d'école.

Priorité ①

L'entretien, la réparation et/ou le remplacement d'éléments d'actif lorsqu'il y a risque pour la santé ou la sécurité ou à la suite d'une exigence prévue par la loi (CSST, contrat de travail, décret gouvernemental, etc.)

Les projets à frais partagés du gouvernement là où la Commission scolaire peut bénéficier d'un financement supplémentaire.

Priorité ②

Les besoins pédagogiques pour les secteurs jeunes, adultes et formation professionnelle.

Priorité ③

Les exigences de construction à caractère structural, le chauffage, la climatisation et l'équipement électromécanique. Le réaménagement des terrains de jeux, l'aménagement paysager, les parcs de stationnement pour des raisons de sécurité et non pour des raisons d'esthétique.

Priorité ④

Les améliorations ou les modifications à l'intérieur/à l'extérieur pour des raisons d'esthétique ou pour rendre une installation plus fonctionnelle.

Immobilisations : ameublement, équipement et outillage

La portion restante de l'allocation du MEES destinée aux dépenses d'immobilisation et à l'outillage est centralisée à la Commission scolaire et elle sera répartie selon les priorités annuelles.

Exemples de dépenses

- 1 Appuyer les écoles dans leur programme de perfectionnement informatique ou l'achat de manuels scolaires ou de livres de bibliothèque pour la durée du programme du MEES.
- 2 Ordinateurs des services administratifs de la Commission scolaire et réseau de fibre optique.
- 3 Entretien des systèmes électromécaniques et des infrastructures.

Budget des services d'éducation des adultes et de formation professionnelle

Les services d'éducation des adultes et de formation professionnelle maintiendront un budget équilibré en leur qualité d'unité autofinancée, à l'exception des postes suivants qui relèvent de la responsabilité de la Commission scolaire :

- Frais généraux liés à l'administration
- Frais d'exploitation et d'entretien des bâtiments

Comités de la Commission scolaire – Financement

Les comités de la Commission scolaire reçoivent des fonds de la Commission scolaire pour en financer le fonctionnement.

Conseil d'établissement

Chaque conseil d'établissement se voit allouer un montant fixe et se charge de l'administrer. L'article 66 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le budget du conseil d'établissement ne peut pas provenir d'autres sources. Le montant alloué sert essentiellement à couvrir les dépenses.

Comité de parents

Le comité de parents reçoit un montant par élève; ce budget sera administré par le comité de parents et maintiendra l'équilibre entre les dépenses et les ressources financières consenties par la Commission scolaire. L'article 197 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que le comité de parents peut avoir d'autres sources de revenus pour équilibrer son budget. Tout solde positif à la fin de l'année scolaire est reporté à l'année scolaire suivante.

CALENDRIER PROPOSÉ POUR LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE

Calendrier proposé pour le processus budgétaire

MARS

- 1 Consultation des écoles et des centres sur tous leurs besoins en dotation du personnel (article 96.20)
- 2 Projection du nombre d'élèves pour établir les besoins en dotation
- 3 Rencontre des membres du comité consultatif sur les besoins particuliers
- 4 Consultation du conseil d'établissement concernant les besoins budgétaires (article 96.22)
- 5 Consultation du conseil d'établissement concernant les biens et services nécessaires par école (Article 96.22)

- 6 Réception et analyse des paramètres budgétaires; identification des incidences
- 7 Consultation du comité de parents (article 196)

AVRIL

- 1 Atelier des commissaires sur la première mouture du budget (comité des finances)
- 2 Rencontre des syndicats et des associations, selon le cas (D.G.)

MAI

- 1 Examen du budget proposé par le comité des finances
- 2 Adoption des budgets des écoles par la Commission scolaire
- 3 Examen du budget des immobilisations par les commissaires
- 4 Définition du budget proposé par le comité du transport

JUIN

- 1 Adoption du budget par la Commission scolaire



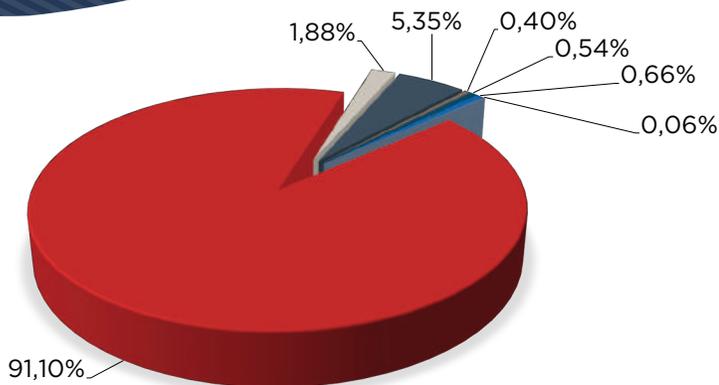
PORTRAIT
FINANCIER
2018-2019

PORTRAIT FINANCIER

2018-2019

Revenues

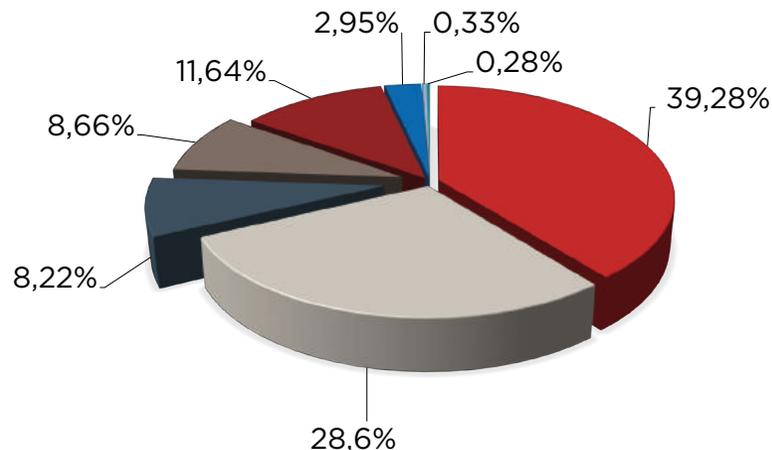
31 903 126 \$



- Subvention de fonctionnement du MEES
- Autres subventions et contributions
- Taxes scolaires
- Droits de scolarité et frais de scolarisation
- Ventes de biens et services
- Revenus divers
- Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles

Dépenses

30 273 901 \$



- Activités d'enseignement et de formation
- Activités de soutien à l'enseignement et à la formation
- Services d'appoint
- Activités administratives
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles
- Activités connexes
- Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux
- Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles

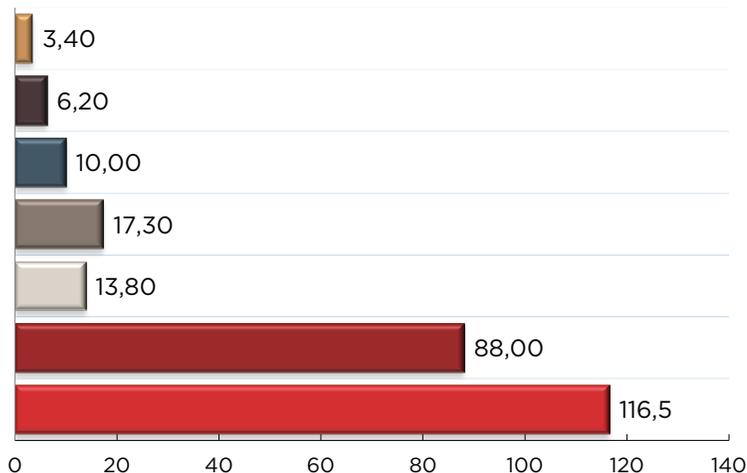
	2018-2019	2017-2018
REVENUES		
Subvention de fonctionnement du MEES	29 063 252	25 269 263
Autres subventions et contributions	600 047	537 058
Taxes scolaires	1 706 468	2 327 067
Droits de scolarité et frais de scolarisation	128 845	546 251
Ventes de biens et services	172 719	199 557
Revenus divers	211 644	184 226
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	20 152	18 191
TOTAL DES REVENUES	31 903 126	29 081 614

DÉPENSES		
Activités d'enseignement et de formation	11 891 358	11 580 534
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	8 668 024	7 730 973
Services d'appoint	2 489 223	2 425 780
Activités administratives	2 622 823	2 596 604
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	3 525 225	3 110 703
Activités connexes	893 697	897 121
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	100 026	-39 177
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	83 524	-17 334
TOTAL DES DÉPENSES	30 273 901	28 285 205
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	1 629 225	796 408

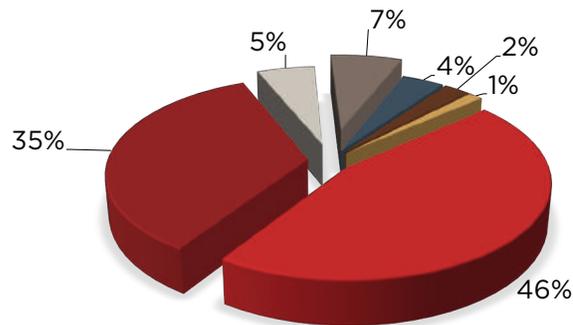
RESSOURCES HUMAINES

Conformément à l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, le tableau ci-dessous donne un rapport de situation des heures payées par catégorie d'emploi pour la période comprise entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019.

Équivalents temps plein par groupe d'emploi



Pourcentage d'employés par Secteur d'emploi



- Administrateurs de centres
- Enseignants – Éducation des adultes et formation professionnelle
- Cadres
- Professionnels
- Directeurs/directrices d'école
- Personnel de soutien
- Enseignants – Secteur jeunes

Nombre d'heures payées par catégorie d'emploi

Avril 2018 – Mars 2019

	Nombre d'employés	Heures ravallées	Heures supplémentaires	Total des heures payées	Cible ministérielle (Jan.-Déc. 2014)	Écart	Explications	Mesures correctives
Cadres	34	49 893,25	0,00	49 893,25	52 184,02	-2 290,77	S.O.	S.O.
Personnel professionnel	30	31 559,16	0,00	31 559,16	17 409,78	14 149,38	Engagements par les mesures	S.O.
Enseignants	362	223 083,18	235,58	223 318,76	224 193,56	-874,80	S.O.	S.O.
Personnel de bureau et d'éducation spécialisée	238	129 861,76	15,75	129 877,51	110 196,83	19 680,68	Engagements par les mesures	S.O.
Chauffeurs d'autobus et personnel d'entretien	48	30 243,92	52,00	30 295,92	40 198,21	-9 902,29	S.O.	S.O.
Total	712	464 641,27	303,33	464 944,60	493 665,61	-28 721,01	—	—

REDDITION DE COMPTES

Contrats de service (LGCE) accordés entre
le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019

	Contrats passés avec des personnes morales	Contrats passés avec des personnes physiques	Total
Nombre de contrats	4	2	6
Valeur des contrats	173 249 \$	106 274 \$	279 523 \$

RESSOURCES MATÉRIELLES

Le Service des ressources matérielles a pour principale fonction de s'assurer du bon fonctionnement du matériel et de l'entretien des bâtiments de la Commission scolaire. La CSES possède 18 bâtiments totalisant 27 900 m² et dont l'âge moyen est de 58 ans. Pour l'année scolaire 2018-2019, Eastern Shores disposait d'une somme d'environ 1,1 million de dollars pour le fonctionnement du matériel et la mise à niveau des infrastructures.

Par ailleurs, une somme d'environ 3,5 millions de dollars a été affectée à des projets de rénovation majeure. L'agrandissement du gymnase de l'école primaire de Shigawake – Port-Daniel (SPDS) demeure parmi les grands projets de l'année. Les travaux d'agrandissement ainsi réalisés font en sorte que SPDS figure parmi nos écoles les plus efficaces et les plus pratiques.

La Commission scolaire Eastern Shores couvre un des plus grands territoires de la province, dont la région 11 (Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine), la région 09 (Côte-Nord) et la région 01 (Bas-Saint-Laurent).







RAPPORTS
DES ÉCOLES
2018-2019

PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Liste des directeurs et directrices 2018-2019

ÉCOLE SECONDAIRE DE BAIE-COMEAU

Baie-Comeau
Directeur : Stephen Kohner
Tél.: 418 296-2832

ÉCOLE PRIMAIRE BELLE-ANSE

Barachois
Directrice : Beryl Boyle
Tél.: 418 645-2236

ÉCOLE INTERMÉDIAIRE D'ESCUMINAC

Escuminac
Directrice : Crystal Aubie
Tél.: 418 788-5549

ÉCOLE SECONDAIRE EVERGREEN

Chandler
Directrice : Jane Bradbury
Tél.: 418 689-7540

FERMONT

Fermont
Directrice : Karen Kean
Tél.: 418 287-5497

ÉCOLE PRIMAIRE FLEMMING

Sept-Iles
Directrice : Vicky Robertson
Tél.: 418 962-2166

ÉCOLE PRIMAIRE DE GASPÉ

Gaspé
Directrice : Beryl Boyle
Tél.: 418 368-2259

POLYVALENTE DE GASPÉ

Gaspé
Directrice : Carla Shaw
Tél.: 418 368-6532

GROSSE-ÎLE

Grosse-Île
Directeur : Hugh Wood
Tél.: 418 985-2885

MÉTIS BEACH

Métis-sur-Mer
Directeur : Brett Mitchell
Tél.: 418 936-3288

NEW CARLISLE HIGH

New Carlisle
Directeur : Dave Douesnard
Tél.: 418 752-3316

NEW RICHMOND HIGH

New Richmond
Directeur : Mike Isaac
Tél.: 418 392-4441

QUEEN ELIZABETH HIGH

Sept-Iles
Directeur : Lavergne Fequet
Tél.: 418 962-4540

RIVERVIEW

Port-Cartier
Directrice : Shaunna Goudie
Tél.: 418 766-2665

SHIGAWAKE - PORT-DANIEL

Shigawake
Directrice : Lori-Ann Hayes
Tél.: 418 396-5252

ST-PATRICK'S

Chandler
Directrice : Jane Bradbury
Tél.: 418 689-5905

Centres D'ÉDUCATION DES ADULTES

Liste des administrateurs et administratrices 2018-2019

WAKEHAM

Gaspé

Administrateur : Richard Jalbert

Tél.: 418-368-3376

Sans frais : 1 877 668-3376

THE ANCHOR

New Carlisle

Administratrice : Christine Grenier

Tél.: 418 752-3848

Sans frais : 1 866 752-3848

LISTUGUJ / ESCUMINAC

Pointe-à-la-Croix

Administrateur : Owen Mailloux

Tél.: 418 788-5668

Sans frais : 1 866 988-5668

NORTHERN LIGHTS

Sept-Iles

Administratrice : Chantal Pitt

Tél.: 418 968-8412

Sans frais : 1 866 968-8412

GROSSE-ISLE

Grosse-Île

Administrateur : Hugh Wood

Tél.: 418 985-2885



École secondaire de BAIE-COMEAU

L'école secondaire de Baie-Comeau est fière d'avoir connu une autre année marquée par la réussite en 2018-2019. Elle a profité des ressources à sa disposition pour offrir un large éventail de programmes et d'activités. En nous reportant systématiquement à notre Convention de gestion et de réussite éducative, nous avons pu engager du personnel supplémentaire, financer des initiatives scolaires et parascolaires, tels l'accompagnement, la musique, le tutorat, le perfectionnement professionnel, les ressources pédagogiques et du temps libre pour le personnel. Les quatre élèves de secondaire V ont tous obtenu leur diplôme d'études secondaires.

Plusieurs faits marquants sont à souligner : nous avons maintenu l'utilisation de Google Classroom et Chromebooks, organisé un voyage de 7 jours à Londres pour les élèves de secondaire IV et V, participé à un concours provincial de recyclage des piles, distribué des t-shirts de l'école aux élèves, aux employés et aux bénévoles, offert des leçons de musique, produit un album des finissants de 90 pages et encouragé la participation des élèves à notre Parlement étudiant.

Plusieurs mesures du ministère de l'Éducation ont permis d'offrir une large gamme de services à nos élèves. Nous avons embauché du personnel supplémentaire et mis la priorité sur l'offre de ressources humaines à nos élèves aux besoins particuliers. Les mesures nous ont été d'une aide essentielle pour financer nos nombreuses activités scolaires et parascolaires.

L'association parents-maîtres poursuit sa collaboration avec



l'école en proposant aux élèves et aux employés une foule d'activités parascolaires, en gérant nos comptes scolaires et en participant activement à plusieurs journées thématiques. Notre Centre d'apprentissage communautaire a été remis sur les rails au printemps avec l'embauchage d'un agent de développement communautaire. Les bases ont été jetées pour tirer parti de cette ressource pour le bénéfice de l'école et du milieu.

Nous faisons toujours face à une multitude de défis : inscriptions en diminution; visibilité communautaire; besoins toujours plus criants en littératie, plus particulièrement en langue et mathématique; augmentation des problèmes de comportement. Notre Projet éducatif et plan d'action 2019-2020 veillera relever ces grands défis.

École de BELLE-ANSE

Les inscriptions à l'école de Belle-Anse ont augmenté considérablement cette année pour atteindre un total de 44 élèves. Nos sept élèves de 6^e année ont obtenu leur diplôme; après l'angoissante période d'évaluation, ils ont mis le cap sur Québec pour souligner l'heureux événement, conjuguant culture et plaisir.

Cette année, nous sommes fiers d'avoir offert à nos élèves un atelier sur les premiers soins conçu expressément pour les enfants. Les élèves ont pris l'expérience très au sérieux et ils ont appris les rudiments de la réanimation cardiorespiratoire chez les enfants et les bébés. Les connaissances ainsi acquises responsabilisent les enfants et peuvent aider à sauver une vie.

Comme d'habitude, le bien-être et la persévérance sont à l'honneur à notre école par le biais des sports, des activités en plein air et des arts. Un des événements qui ont mis les élèves à l'épreuve physiquement a été le marathon Gaspésia 100 au cours duquel les élèves ont parcouru une distance de 1 ou 3 km sur une partie du même parcours qu'avaient emprunté des coureurs du monde entier quelques jours auparavant. Les élèves ont également découvert l'art de la boxe, un sport qui



exige beaucoup de concentration. Un groupe d'élèves a créé une murale pour laquelle ils se sont inspirés des œuvres de grands artistes pour créer des pièces originales inspirées de notre milieu. Des paysages de Belle-Anse et Percé, inspirés de Picasso, Van Gogh et Monet, embellissent maintenant notre école. Il y a eu aussi trois occasions de faire valoir les talents musicaux de nos élèves, dont l'une lors de la cérémonie d'illumination d'un arbre de Noël à l'extérieur où l'on pouvait entendre des chants de Noël au son du xylophone.

L'école de Belle-Anse est un milieu sûr et aimant, où les élèves ont la possibilité de participer à un large éventail d'activités destinées à en faire des citoyens accomplis. Cette année, elle a connu un vif succès.

L'année 2018-2019 a été une année fort chargée à l'école d'Escuminac. Nos inscriptions sont demeurées stables et toutes nos classes, peu nombreuses, accueillent des élèves de différents niveaux. Malgré les difficultés propres aux classes multiniveaux, nos enseignants et le personnel de soutien continuent d'offrir à nos élèves des activités et expériences d'apprentissage exceptionnelles.

L'environnement est un sujet qui nous tient à cœur à l'école d'Escuminac. Ainsi, nos élèves ont participé à une foule d'initiatives en plein air, allant de l'apprentissage de la flore et de la faune locales au camping trois saisons, en passant par la cueillette des coques, la pêche sur glace et les randonnées pédestres. Nos élèves du secondaire ont même eu l'occasion de participer tout au long de l'année à un projet centré sur l'apprentissage des rudiments de notre industrie de la pêche au saumon et de la pêche à la mouche. Au cours de l'année, les



élèves ont appris à confectionner des mouches et à lancer la ligne et ils ont eu l'occasion de séjourner une nuit au Camp Brûlé de la Petite-Cascapédia pour y faire une excursion de pêche.

Les mesures du Ministère ont de plus permis aux élèves d'assister à un plus grand nombre d'événements sportifs organisés par la CSES, de suivre des cours de natation et de patinage, de faire du bénévolat dans leur milieu et d'introduire divers événements culturels, comme la danse des herbes sacrées, pour montrer aux élèves l'importance de cette danse traditionnelle chez les Autochtones.

L'année s'est achevée par un voyage à Québec où tous les élèves de la 1^{re} à la 9^e année ont pu visiter divers lieux historiques, arpenter les rues de la vieille ville et même visiter le parc aquatique.

Nous sommes très fiers des activités d'apprentissage et des expériences que nous avons pu offrir aux élèves de notre petite école et nous espérons pouvoir le faire encore de nombreuses années.

École secondaire EVERGREEN

L'école secondaire Evergreen a connu une excellente année et nous sommes très fiers de nos réalisations. Nous nous sommes donné pour mission d'améliorer les résultats scolaires de nos élèves et d'accroître la participation à nos événements sportifs. Le taux de diplomation a été de 100 %, un résultat phénoménal. L'école Evergreen forme une petite communauté anglophone à l'intérieur d'une grande école francophone; l'intégration est un aspect sur lequel nous devons toujours travailler. Quelque 27 élèves de secondaire I à secondaire V étaient inscrits au 30 septembre 2018, de sorte qu'avec un petit nombre d'élèves nous pouvons offrir une éducation de qualité grâce à des classes peu nombreuses. Comme nous louons des espaces réduits dans une école française, c'est toujours un défi d'insuffler un sentiment d'appartenance à nos élèves. Néanmoins, cette année a été une année couronnée de succès, les élèves ont participé aux événements sportifs de la Commission scolaire et nous avons accueilli un événement de ski de randonnée. Nous avons établi un partenariat



avec le personnel francophone, les parents et différents membres de notre communauté pour pouvoir offrir un plus grand nombre d'activités aux élèves. Cette année, nous sommes extrêmement fiers de notre programme d'enseignement de la musique que nous avons pu offrir grâce à la mesure particulière Vitalite. Grâce aussi au financement assuré par les mesures du Ministère, nous avons pu permettre aux élèves d'explorer divers sujets éducatifs tout en participant à une gamme variée d'événements spéciaux passionnants. Les élèves ont également pu à diverses reprises rester à l'école après la classe pour travailler avec les enseignants ou participer à diverses activités parascolaires. Les mesures du Ministère ont une incidence positive dans les classes et elles ont suscité un sentiment d'appartenance à nos élèves. Nous avons de plus organisé des activités où les élèves ont invité leurs camarades de la section française à se joindre à eux, ce que nous n'avions jamais pu faire auparavant. Nous sommes extrêmement fiers de notre petite école et nous poursuivons nos efforts afin d'améliorer la réussite de nos élèves et développer le sentiment d'appartenance.

École de FERMONT

L'année scolaire 2018-2019 à l'école de Fermont a été une année fort occupée et stimulante. Le climat positif à l'école a permis de créer un milieu de vie propice au développement scolaire et social des élèves. Nous sommes peu nombreux mais nous sommes riches d'expériences. Les élèves ont participé à une foule d'expériences, notamment : Artistes à l'école, la marche Terry-Fox, activités de la Semaine en forme, remise des diplômes aux élèves de 6^e année et de la maternelle, concert du printemps et barbecue, carnaval d'hiver, concerts de Noël, Carnaval Taïga et confection de collations santé. On note un taux de participation de 100 % à nos dîners à l'école, où les enfants restent à l'école pour participer aux clubs d'expression artistique, d'art dramatique ou sportifs. Notre club de devoirs après l'école connaît une grande popularité. La majorité de nos élèves sont francophones et ne parlent anglais que lorsqu'ils sont à l'école.

Nous avons monté cette année un projet de vidéo d'information interdisciplinaire en nous servant d'une tablette iPad, d'un écran vert et du logiciel GarageBand sur un ordinateur. Les élèves de la 2^e à la 6^e année ont participé à la rédaction des scénarios de la vidéo, sélectionné les photos d'arrière-plan et apporté les corrections sur la tablette. La vidéo finale a été présentée au concert de Noël. Les élèves sont très contents d'avoir participé à cette production. Ils ont signalé un fort sentiment d'appartenance lors du sondage *Tell Them from Me* (Entendez-moi).



Sur le plan scolaire, nos élèves ont obtenu un taux de réussite de 100 % à leurs examens d'anglais langue d'enseignement, en mathématique et en français. Les parents et les enseignants valorisent beaucoup la réussite scolaire à l'école de Fermont. Avec la mise en œuvre du modèle Réponse à l'intervention (RAI), nous avons été en mesure de mieux adapter notre enseignement aux besoins des élèves. À l'école de Fermont, nous visons à encourager le développement de la personnalité tout entière de l'élève.

École primaire FLEMMING

L'école primaire Flemming, communément appelée Flemming, est la plus grosse école primaire de la Commission scolaire Eastern Shores. Nous offrons des classes de la prématernelle à la 6^e année en anglais.

À Flemming, nous visons la réussite pour tous, indépendamment des capacités. Notre personnel d'expérience ne ménage pas ses efforts pour répondre aux besoins de tous les élèves. Ce qui distingue Flemming de toutes les autres écoles, c'est l'esprit de famille qui y règne. Chez nous, le personnel fait équipe pour s'assurer que la réussite soit au premier plan.

À Flemming, nous aspirons à l'inclusion et à l'acceptation de toutes les différences. Nous respectons la culture de nos Premières Nations et célébrons l'Appréciation des Autochtones durant l'année scolaire.

Nous sommes fiers d'offrir le déjeuner aux élèves dans le cadre du Club des petits déjeuners cinq jours par semaine. Ce programme continue de faire une grande différence dans la vie de nos élèves.



Les résultats de notre sondage *Tell Them from Me* (Entendez-moi) révèlent que les cas d'intimidation à Flemming ont diminué sensiblement au cours des quatre dernières années. Une supervision accrue, des discussions plus approfondies, des ateliers sur l'intimidation en classe et une plus grande acceptation des différences, tout cela a contribué à ce recul.

À Flemming, chacun se sent le bienvenu et apprécié. À Flemming, vous contribuez à changer les choses et vous êtes appréciés pour ce que vous êtes.

À Flemming, vous êtes IMPORTANTS.

École primaire de GASPÉ

L'école primaire de Gaspé relève de nouveaux défis et saisit de nouvelles occasions. L'année 2018-2019 n'a pas fait exception : nous sommes très fiers d'avoir accueilli la première classe de prématernelle aux journées complètes. L'arrivée de ce groupe de 19 enfants de 4 ans a porté nos inscriptions à 122, pour faire de notre école l'une des plus grosses de la CSES.

Un des points marquants de cette année aura été de continuer de mettre l'accent sur un milieu sûr, aimant et exempt de violence. Nous avons invité le conférencier Alain Pelletier à donner sa présentation sur l'intimidation à l'ensemble des élèves. Son message vise à encourager les élèves à donner l'exemple dans la lutte contre l'intimidation.

Le bilinguisme demeure une priorité de notre projet éducatif. Les deux programmes de français langue seconde, français enrichi et français de base, sont bien implantés. Les enseignants de FLS ont profité des subventions à l'amélioration et au perfectionnement professionnel et ils ont travaillé étroitement avec la conseillère en français pour s'assurer de la plus haute qualité de l'enseignement donné aux élèves. Un groupe d'élèves en français de base a eu la possibilité de rêver grand en posant des questions à une personne qui travaille dans leur emploi de rêve. Non seulement l'exercice a été motivant et enrichissant, mais les élèves ont appris de chacun de ces travailleurs l'importance de l'école et de l'apprentissage tout au long de la vie dans le domaine de leur choix.



Nous croyons que toutes les activités offertes aux élèves visant à développer leur santé et leur bien-être, l'appréciation des arts et de la musique et l'exploration de la création ont l'insigne avantage de promouvoir la croissance et la persévérance. Cette année, certains élèves ont participé à une production musicale, *La mélodie du bonheur*, de concert avec l'école de musique de notre localité, d'autres sont montés à vélo jusqu'au sommet du mont Alban au Parc Forillon, et d'autres encore se sont adonnés au ski alpin.

Nous sommes fiers de constater que par son dynamisme notre école contribue à éveiller l'intérêt des élèves, tout en les aidant à persévérer malgré les obstacles qui peuvent se dresser.

École polyvalente de GASPÉ

L'école polyvalente de Gaspé comptait 77 élèves en 2018-2019, dont 8 élèves de secondaire V qui ont obtenu un DES en juin et 1 élève inscrit au Parcours de formation axée sur l'emploi qui a répondu aux exigences du certificat dans un métier semi-spécialisé.

Aucun n'élève de secondaire IV n'a eu à passer d'examens ministériels en été, alors que trois élèves de secondaire V ont eu à le faire. L'élève qui a suivi les cours d'été à la Polyvalente de Gaspé a obtenu ses crédits. Les deux autres ont choisi de poursuivre leurs études au Centre d'éducation des adultes de Wakeham. Le transport par autobus partagé avec les Francophones a posé des problèmes à cause des différences dans le calendrier scolaire et des services alternatifs.

La Polyvalente de Gaspé a continué de collaborer avec ses partenaires par le biais de son Centre d'apprentissage communautaire (CAC). Notre CAC, qui couvre trois écoles, est souvent le lien entre les partenaires communautaires et les activités et programmes scolaires. Le CAC aide aussi à recueillir des données pour éclairer nos décisions (p. ex., le sondage *Tell Them From Me* (Entendez-moi)). Parmi les autres partenaires importants, signalons Berceau du Canada, Vision Gaspé-Percé Now, Carrefour Jeunesse Emploi et CASA.

Nos élèves de secondaire IV et V ont fait de la randonnée exploratoire et développé leurs qualités de leadership, en vivant une expérience de classe en plein air et en découvrant la culture locale grâce aux activités vouées à la connaissance de la culture autochtone. Les élèves de secondaire I et II ont vécu une mini-aventure avec Guy Gallibois et Ann Kelly au Parc Forillon, ce qui leur a permis de



créer des liens et de mieux s'outiller pour de futures excursions. Les élèves de secondaire IV ont participé à l'expérience Mathématique en montagne de la CSES dans le Parc de la Gaspésie. Il a fallu se préparer intensément en vue des examens ministériels et l'expérience a été extrêmement bénéfique pour nos élèves le plus à risque en mathématique. Tous les élèves de secondaire IV ont réussi à obtenir leurs crédits en mathématique.

La Polyvalente de Gaspé a l'habitude de participer à tous les événements sportifs de la CSES. Nous avons participé aux matches de golf, de soccer, de volleyball et de balle molle et nous avons accueilli des compétitions de basketball, de badminton et d'athlétisme. La Polyvalente de Gaspé s'est inscrite au RSEC en basketball (équipe de la Ligue) et a eu des élèves dans l'équipe de football également.

École de GROSSE-ÎLE

L'école de Grosse-Île est peut-être une petite école rurale située dans un petit village de pêcheurs aux Îles-de-la-Madeleine et elle a peut-être aussi des difficultés associées aux classes multiniveaux et à la baisse des inscriptions, mais c'est quand même une école qui a un esprit communautaire très développé, des enseignants dévoués, une association parents-maîtres solide et une foule d'activités intéressantes et motivantes pour ses élèves.

Cette année, nous avons organisé notre course annuelle Terry-Fox, l'événement Saut à la corde pour le cœur, la Guignolée et la campagne de financement en juin pour Opération Enfant Soleil. Les élèves ont également joué au volleyball et pratiqué le jiu-jitsu, se sont entraînés au centre de conditionnement physique, participé aux clubs jeunesse, aux dîners amusants, au Défi Pierre-Lavoie et à d'autres activités parascolaires.

À l'école de Grosse-Île, nous visons la réussite de tous les élèves. Le personnel a travaillé avec les élèves dans le cadre du programme Réponse à l'intervention et mis en œuvre des pratiques éducatives de qualité dans toutes les classes.

Cette année, sept élèves du primaire, six élèves de secondaire V et un élève du Parcours de formation axée sur l'emploi ont obtenu leur diplôme.

Nous pouvons être fiers de notre école et du travail d'équipe réalisé. *Ensemble, on obtient de meilleurs résultats!*



École de MÉTIS-SUR-MER

L'année 2018-2019 a été une année emballante avec l'achèvement de la construction de la nouvelle école. Bien que quitter nos amis de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc ait été difficile après avoir été accueillis chaleureusement pendant deux années dans leurs murs, c'était merveilleux de retourner chez nous et d'explorer tous les atouts de notre nouvelle école.

Cette année transition n'a pas été facile à cause de tout ce brouhaha provoqué par le déménagement d'une école tout entière en octobre : cela se reflète dans nos statistiques. Le taux de diplomation a glissé à 50 %, notre plus faible taux en dix ans, les taux d'intimidation ont augmenté de 5 % et le sondage *Tell Them from Me* (Entendez-moi) a révélé une chute de 22 % en ce qui concerne le sentiment de sécurité ressenti par les élèves à l'école. Nous avons toutefois constaté une hausse de fréquentation des activités étudiantes à partir du moment où nous étions bien installés dans le nouveau bâtiment, les événements phares ayant été la Foire des sciences lors de laquelle l'un de nos élèves, Nicolas Bélanger, a été choisi pour représenter le Canada à Abu Dhabi, une visite de Sean Aiken du célèbre *One-Week Job Project*, la visioconférence de la militante des droits des femmes du Rwanda Assumpta Tuyishimire, divers ateliers sur la santé mentale et notre concours annuel d'art oratoire et le Duathlon. Nous avons également été



l'hôte du premier tournoi régional de soccer où notre équipe de garçons a remporté la médaille d'argent. Nous avons également continué à miser fortement sur l'expression artistique dont un des points saillants a été le dévoilement de notre projet triennal de mosaïque *Momentum*.

Nous avons hâte à la prochaine année scolaire où seront mis en œuvre les plans établis pour que cette année soit pleine de projets et d'expériences nouvelles avec nos partenaires retrouvés.

École secondaire de NEW CARLISLE

À l'école secondaire de New Carlisle, nous croyons important de bâtir des relations positives avec nos élèves, nos employés et nos communautés. Pour rehausser notre sentiment d'appartenance, nous avons encouragé la participation des parents en tenant chaque mois un *Parent Café*, en invitant les élèves de 7^e année et leurs parents à un après-midi sous le thème *Bienvenue à la 7^e année*, et en invitant des bénévoles du milieu lors de nos activités spéciales (Halloween, Noël, Carnaval d'hiver). Nous avons également organisé de nombreuses activités pour renforcer l'esprit d'équipe. Nous avons eu deux conseils étudiants dynamiques, un pour le primaire et un pour le secondaire. Les deux conseils ont contribué à bonifier notre code de conduite qui sera ajouté à nos agendas en 2019-2020.

Durant l'année scolaire, nous avons eu le bonheur d'offrir chaque jour à nos élèves un déjeuner santé, grâce au Club des petits déjeuners. Nous avons également offert des diners chauds préparés par des bénévoles quatre fois par semaine. Pour inciter les élèves à adopter un mode de vie sain, nous sommes allés patiner une fois par semaine, nager à la piscine, faire du ski, de la raquette et de



la glissade sur tubes dans nos communautés. Nous avons continué à parrainer l'enfant adopté chaque semaine. Des représentants de Racines de l'empathie sont venus rencontrer les élèves pour les sensibiliser au programme. Dans le même ordre d'idée, nous avons formé un groupe d'élèves du secondaire pour qu'ils deviennent des ambassadeurs en santé mentale pour notre école afin d'encourager les échanges sur ce sujet.

D'autre part, les élèves étaient bien fiers de faire montre de leurs compétences entrepreneuriales en participant au Grand Défi. Leurs compétences ont été soulignées au Gala du Grand Défi, au cours duquel nous avons remporté des prix de reconnaissance. De plus, avec le soutien de l'Éducation des adultes de New Carlisle, les élèves ont pu se familiariser avec divers outils et ont élaboré de nombreux projets au centre ANCHOR.

L'école secondaire et le CAC de New Carlisle ont uni leurs efforts à ceux de divers organismes communautaires pour continuer notre participation au comité de prévention et de promotion afin de discuter de divers sujets et besoins. En juin, les élèves de 5^e et 6^e année sont allés à Québec pour souligner la fin de l'année, alors que les élèves de 11^e année ont passé une fin de semaine à CIME Aventures. Les élèves de 11^e année ont terminé l'année bellement par la cérémonie de remise des diplômes. Nous avons conclu l'année scolaire 2018-2019 par notre traditionnel barbecue familial.

École secondaire de NEW RICHMOND

Des liens forts et positifs : voilà les préalables à l'épanouissement et à l'apprentissage. La communauté de l'école secondaire de New Richmond, qui comprend les élèves, les enseignants, le personnel de soutien, les parents et tuteurs ainsi que tous les autres adultes en contact avec les élèves directement et indirectement, travaille sans relâche à trouver des moyens pour favoriser de saines relations.

Un grand nombre de nos élèves de la prématernelle au secondaire V éprouvent diverses formes de traumatisme qui se manifestent par des comportements et des attitudes inadaptes. La réaction à ces traumatismes constitue un problème complexe, qui exige une multitude d'approches pour contrer les comportements qui mettent en péril l'atmosphère positive d'un milieu de travail.

J'ai abordé ce problème à l'interne dans divers ateliers destinés au personnel et aux élèves. Ce sont des experts – autochtones et non autochtones –, spécialisés dans la théorie de l'attachement, les saines relations et la prévention de l'abus de drogues notamment, qui ont donné ces ateliers. L'approche consiste à continuer d'assurer l'éducation et la compréhension en développant des stratégies d'adaptation propres



à faire face aux conséquences des comportements inadaptes tant pour les élèves que pour le personnel.

Par ailleurs, les mesures du gouvernement et le principe de Jordan ont contribué à remédier aux comportements inadaptes qui nuisent à l'apprentissage des élèves et à l'ensemble du milieu. Nous avons obtenu un certain succès, mais nous sommes conscients que de telles interventions demandent du temps et qu'il faut redoubler d'effort pour en déceler les résultats.

Malgré les interruptions dans le processus d'apprentissage, nos élèves en général connaissent du succès, grâce surtout au dévouement de mes enseignants et du personnel de soutien. Ce résultat positif ne doit cependant pas faire baisser la garde : il faut poursuivre les efforts pour développer une culture scolaire et une attitude positives à l'égard de l'apprentissage et de l'éducation.

Nous allons continuer de nous attaquer aux divers obstacles qui empoisonnent le milieu d'apprentissage et commencer le processus d'amélioration pour parvenir à une approche plus collaborative.

La communauté de l'école secondaire de New Richmond continuera d'appuyer les trois piliers de la réussite que sont : les saines relations, un contenu adapté aux élèves et une pédagogie axée sur l'élève.

École secondaire de QUEEN ELIZABETH

L'école secondaire Queen-Elizabeth, communément appelée Queenie, est la seule école secondaire anglophone de Sept-Îles. Comme il s'agit d'une petite école, l'atmosphère y est familiale de sorte que les enseignants et le personnel peuvent développer des liens positifs avec les élèves.

Nous avons pour priorité d'offrir un milieu sûr et aimant propice à l'apprentissage. Les membres du personnel ont à cœur d'offrir une éducation de qualité par un enseignement pertinent tout en répondant aux besoins de tous les élèves.

À Queenie, nous croyons qu'en jetant les bases d'un apprentissage continu, nos élèves sont promis à un avenir heureux et gratifiant. Nous croyons à la réussite de tous les élèves, indépendamment de leurs capacités. Ces bases ne reposent pas seulement sur les matières scolaires mais aussi sur l'exploration d'intérêts qui vont au-delà des seules matières de base. La Brigade culinaire, un programme offert par la Tablee des Chefs, poursuit ses activités à Queenie. Cette année, un programme d'éducation physique local est maintenant



offert pour permettre aux élèves de participer à divers sports offerts à Sept-Îles. Les élèves de secondaire IV et V ont le choix entre deux options d'apprentissage du français : français de base et français enrichi. Un voyage pédagogique en Grèce prévu en mars fait les délices des élèves et du personnel. Nous espérons continuer cette expérience culturelle enrichissante dans l'avenir.

La renaissance d'un conseil étudiant avec l'aide de madame Ross continue de renforcer l'intérêt des élèves pour tous les aspects de la vie à l'école.

École RIVERVIEW

Forte de 39 élèves de la prématernelle au secondaire III, l'école de Riverview continue d'exceller. Nos élèves ont amélioré leur marque en lecture et nous sommes devenus plus efficaces en mathématique avec le soutien des conseillères de la CSES. Nous continuons d'encourager nos élèves francophones à parler anglais à l'école et nous sommes fiers de la réussite de nos élèves en français.

Nos élèves de 3^e cycle et du secondaire utilisent la technologie Chromebook. Les élèves aux besoins particuliers ont progressé par rapport à leurs plans d'études individualisés et avec l'appui de stratégies qui promeuvent la différenciation, la méthode Réponse à l'intervention, les assistantes et une enseignante ressource. Notre philosophie d'établissement vert Brundtland (EVB), qui préconise la solidarité, l'écologie, la démocratie et la paix, nous a permis de gérer le phénomène de l'intimidation avec succès et nous continuons de mettre en œuvre une politique de lutte contre l'intimidation.

Notre garderie tourne rondement. Notre programme parascolaire comprend notamment le club des devoirs, le club sportif, le club de cuisine et le club EVB. Nos élèves du secondaire ont participé activement à la mesure Accroche-toi au secondaire.

Les élèves ont de plus participé à plusieurs événements spéciaux, notamment à l'opération Portes ouvertes, à la foire des sciences, au concert de Noël, au carnaval d'hiver, au concours de talents, à l'art oratoire, à la remise des diplômes aux élèves de 6^e année



et à la cérémonie de remise des prix de fin d'année. Les élèves du secondaire ont géré la cantine tout au long de l'année. Nous avons participé à des activités sportives spéciales (mini-basketball, mini-volleyball, mini-badminton – commandité par Sport étudiant – et athlétisme). Nous avons enfin assisté à des spectacles culturels au Café-théâtre Graffiti.

« At Riverview we are few but watch what we can do! »

École de SHIGAWAKE-PORT-DANIEL

L'année scolaire 2018-2019 a été une année palpitante et couronnée de succès, malgré la présence de ce que nous avons appelé « un chantier de construction ». Pendant les travaux de rénovation du gymnase, il y a eu des obstacles à tout bout de champ, mais le personnel et les élèves ont fait contre mauvaise fortune bon cœur et se sont adaptés au fur et à mesure. L'année nous a permis de nous concentrer sur notre mission, qui est d'exploiter le plein potentiel des élèves en matière d'apprentissage en développant des relations authentiques avec nos élèves et en leur transmettant l'expérience et la connaissance dont ils ont besoin pour devenir des citoyens responsables. En appui à notre mission, nous avons continué d'inciter fortement le personnel à s'adapter aux besoins individuels des élèves, à créer des milieux d'apprentissage améliorés et innovateurs et à respecter les plus hauts standards de travail et de discipline en recherchant et mettant en œuvre des pratiques exemplaires. Nos efforts nous ont aidés à atteindre nos cibles en ce qui concerne les élèves de 3^e cycle et nous avons eu un taux de réussite de 100 % en anglais langue d'enseignement, en français langue seconde et en mathématique. Il est toutefois important de noter que seuls trois élèves ont passé les examens de fin d'année du Ministère. Nous avons continué de



mettre en œuvre des incitatifs qui ont contribué au bien-être de nos élèves, en les encourageant à manger sainement, à mener une vie active et à assister aux événements qui ont cours dans notre milieu « franglophone ». Les sommes allouées à notre école par le biais de diverses mesures ont été utilisées cette année encore pour mettre en œuvre le programme Réponse à l'Intervention et pour former des groupes de mathématique *mononiveau*. Sur la base des résultats du sondage Notre école, 85 % des élèves sont intéressés et motivés à apprendre alors que 100 % d'entre eux croient que les études vont leur être profitables personnellement et qu'elles ont une forte incidence sur leur avenir. Si nous voulons continuer de progresser afin d'assurer la pleine réussite des élèves dans tous les domaines de la vie scolaire, nous devons aller de l'avant car il y aura tant à faire encore dans les années à venir.

École primaire ST. PATRICK'S

L'année scolaire à l'école primaire St. Patrick's a été gratifiante et palpitante, en plus d'être couronnée de succès. Nous sommes une petite école comptant quarante-deux élèves inscrits de la prématernelle à la 6^e année et l'atmosphère y est familiale. La plupart de nos élèves sont issus de familles francophones; ils ont donc la possibilité d'apprendre l'anglais et de devenir bilingues en participant à diverses activités éducatives. Nous nous efforçons toujours de leur offrir une gamme d'expériences éducatives à l'école même mais aussi dans l'ensemble de notre communauté. Nous organisons des activités qui permettent aux élèves de mieux connaître ce qu'ils sont et d'où ils viennent. Nous tenons à leur montrer toute l'importance de mener une vie saine, car nous croyons fermement à l'adage « un esprit sain dans un corps sain ». Ainsi, nous les avons sensibilisés à la chose en organisant diverses activités, notamment de patinage, de glissade, de raquette ou de randonnées dans la nature, et nous avons créé des projets en classe pour comprendre l'importance de développer de saines habitudes. Notre école était inscrite au Défi Pierre-Lavoie, ce qui nous a permis de travailler en collaboration avec les familles et l'ensemble de la communauté. Dans le cadre du Défi, une équipe a commandité notre école et recueilli des fonds à la faveur d'un événement de cyclisme. Notre école a reçu près de 10 000 \$ pour acheter de l'équipement de gym. Par ailleurs, de nombreuses mesures ayant été mises à disposition pour notre école, nous avons pu engager des surnuméraires pour nos élèves et nous avons connu un grand succès comme en témoignent nos résultats de l'Évaluation



diagnostique de la lecture et d'autres évaluations. Nous avons eu notre spectacle annuel de la St-Patrick's et cette année nous avons invité les élèves d'Evergreen et de nombreux membres de notre communauté à se joindre à nous; le spectacle a connu un vif succès. Nous avons invité de nombreuses personnes de la communauté à venir donner des ateliers à l'école, comme des cours de cuisine ou des cours de photographie. En gros, nous avons pour mission de faciliter l'apprentissage des élèves tout en ayant du plaisir et même si cela rend l'équipe de l'école extrêmement occupée, c'est gratifiant pour tout le monde.

Centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle ANCHOR

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, nous avons poursuivi nos partenariats avec deux organismes communautaires, soit CASA et Family Ties, afin de mieux répondre aux besoins de notre communauté. Grâce à eux, nous avons pu demander des mesures particulières pour offrir des services. Nous avons ainsi demandé six mesures et tous nos projets ont été acceptés et mis en œuvre. Cela nous a permis d'offrir à la clientèle de Family Ties une mise à niveau, une introduction à la technologie aux usagers du programme de bien-être de CASA et des activités pour promouvoir la lecture chez les parents d'enfants de 0 à 5 ans en plus d'explorer la possibilité d'établir une garderie de type Munchkin Mansion à l'École de Shigawake – Port-Daniel. Une mesure nous a permis de réaliser un projet pilote avec nos décrocheurs de 16 à 24 ans.

En formation professionnelle, nous offrons le programme de transport par camion pour la deuxième fois en autant d'années pour répondre à un besoin dans ce domaine dans notre région et huit élèves ont obtenu leur permis de classe I. Nous avons eu six finissants au programme de comptabilité et offert notre première attestation en service à la clientèle en collaboration avec la CEDEC et la GHRDC de Gesgapegiag. Cette AEP a été offerte aux membres de la communauté de Gesgapegiag afin de répondre à leurs besoins en matière de développement de leur industrie touristique. Dans ce contexte, 75 heures



de français et 75 heures de micmac ont été ajoutées au programme qui ont été financées par la communauté de Gesgapegiag.

Nous avons offert notre tout premier Programme préparatoire à l'emploi (PPE) en collaboration avec Emploi-Québec. Sept participants ont suivi la formation avec succès et tous ont trouvé un emploi. Une réussite phénoménale. Nous espérons pouvoir l'offrir encore l'an prochain.

Nous avons offert des cours de rattrapage scolaire à sept élèves et le cours d'intégration sociale à 15 élèves.

Nous avons vraiment beaucoup de plaisir à travailler avec les élèves. Nous pouvons heureusement compter sur un personnel dévoué qui travaille très fort pour aider les élèves à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation.

Centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle GROSSE-ÎLE

En 2018-2019, le Centre d'éducation des adultes de Grosse-Île a continué d'être un fournisseur de services essentiels à la communauté anglophone des Îles-de-la-Madeleine. En organisant des stages de formation formels et informels, le Centre a été en mesure de fournir les certificats requis aux capitaines de pêche locaux et à leurs aides (formation de base en premiers soins, fonctions d'urgence en mer FUM et certificat d'opérateur radio, par exemple).

D'autre part, en 2018-2019, le Centre de Grosse-Île a conclu une entente de partenariat avec le Centre local d'emploi (CLE) et le Centre d'éducation des adultes de la CS des Îles pour offrir un programme de brevet de capitaine de pêche quatrième classe. Après plusieurs années d'insuccès à offrir ce programme, faute d'inscriptions suffisantes, nous avons été en mesure de l'offrir à 18 élèves, dont 17 ont obtenu le brevet de capitaine de pêche quatrième classe.

De plus, le Centre de Grosse-Île a travaillé étroitement avec l'école secondaire pour permettre aux élèves de passer leur examen d'équivalences du secondaire, leur donnant ainsi la possibilité de s'inscrire à divers programmes de formation professionnelle menant au DEP. Plusieurs membres de la communauté se sont également inscrits à des programmes pour pouvoir obtenir un DES.



En 2019-2020, le Centre d'éducation des adultes de Grosse-Île travaillera pour offrir un plus grand nombre de cours de rattrapage scolaire. Compte tenu toutefois de la faible population de langue anglaise, cela pose toujours problème. De concert avec le coordonnateur des communications de notre Commissions scolaire, nous essaierons d'avoir des inscriptions pour l'enseignement à distance.

Centre d'éducation des adultes
et de formation professionnelle
LISTUGUJ/ESCUMINAC

En 2018-2019, trois nouvelles cohortes se sont ajoutées au Centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle de Listuguj. Le programme d'infirmière auxiliaire a débuté le 4 septembre 2018 et 12 élèves ont terminé la première année avec succès. De plus, une nouvelle cohorte au programme de secrétariat a débuté et le taux de rétention a atteint 45 %: au total, cinq élèves ont terminé la première année.

Listuguj, en collaboration avec la Commission scolaire New Frontiers, a offert le programme d'horticulture pour la deuxième fois dans le but de répondre aux besoins de la communauté autochtone. Au total, 13 élèves se sont inscrits et six d'entre eux ont achevé le programme.

L'école intermédiaire d'Escuminac offre des cours de rattrapage scolaire. Quatre élèves se sont inscrits et ont travaillé à améliorer leurs habiletés fondamentales.

Desservant les élèves autochtones de la Première Nation de Listuguj, au Nouveau-Brunswick et au Québec, le Centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle de Listuguj/Escuminac, avec le concours des partenaires et des communautés des deux provinces, travaille fort pour assurer la réussite de tous les clients atteignables.



Centre d'éducation des adultes
et de formation professionnelle
NORTHERN LIGHTS

L'année scolaire 2018-2019 est la troisième année du projet pilote sur la réussite scolaire et l'orientation scolaire et professionnelle destiné aux élèves adultes autochtones. Cette année, avec la consolidation des acquis en matière de soutien des élèves et des enseignants, nous avons concentré nos actions sur l'Axe 2 – Orientation de carrière dans le plan d'action du projet. Les élèves ont pu assister à la Journée Carrières à l'École secondaire Queen-Elizabeth et visiter l'Aluminerie Alouette de Sept-Îles, la plus grande des Amériques. Avec la participation de Carrefour Jeunesse Emploi, les élèves ont participé au projet GOAL. Cette approche vise à aider les élèves à se fixer divers objectifs scolaires, de carrière et de vie et à les atteindre. Ils ont aussi participé à notre cours maison, Nutrition et santé, au cours duquel les élèves ont appris à saisir l'importance de saines habitudes alimentaires, du nouveau Guide alimentaire canadien et de bonnes façons de manipuler les aliments en cuisine. Ils ont appris à cuisiner et à connaître des techniques de cuisson; en équipes de deux, ils ont dû choisir, préparer et servir une soupe différente chaque semaine. Cela a permis aux élèves comme aux employés de s'asseoir et de prendre le temps de partager un repas ensemble, de se connaître et de continuer à explorer les objectifs et la motivation. Plusieurs élèves ont dit avoir apprécié cette activité. Dans le cadre de notre stratégie de rétention des élèves, et à la demande des élèves, nous avons tenu notre traditionnel party d'Halloween le 31 octobre au cours duquel les élèves ont préparé le dîner ensemble. Pour les Fêtes, les élèves ont préparé de la soupe et des brownies qu'ils ont mis en pot pour eux-mêmes ou pour les donner en cadeau à Noël. La dernière semaine précédant les Fêtes, l'équipe des employés s'est transformée en cuisiniers professionnels et préparé un festin à la dinde pour les élèves. Naturellement, il y a eu



des jeux et des activités qui ont fait le bonheur de tous. Durant l'année scolaire, nous avons eu la chance insigne d'avoir une merveilleuse bénévole venue aider les élèves éprouvant des difficultés en mathématique. Nous remercions donc chaleureusement madame Tammy d'avoir ainsi contribué par son dévouement à la réussite scolaire de nos élèves. Nous tenons également à remercier nos partenaires de leur contribution à la réussite et à l'épanouissement de nos élèves. Nous avons obtenu un bon taux de rétention, avec une moyenne de 18 élèves durant l'année scolaire. Dans l'ensemble, nos élèves ont réalisé des progrès constants dans leur parcours scolaire et nous en sommes très fiers.

Centre d'éducation des adultes
et de formation professionnelle
WAKEHAM

Le Centre d'éducation des adultes de Wakeham, situé au cœur de la ville de Gaspé, offre des cours de rattrapage scolaire, de comptabilité en classe et en ligne, de démarrage d'entreprise, d'assistance en soins de santé et d'assistance à la personne à domicile. Nous sommes également en mesure d'offrir le cours de transport par camion en partenariat avec le Centre de formation en transport de Charlesbourg.

Notre centre est influencé par le même problème sociodémographique que connaît la région, ce qui se traduit par un faible nombre d'inscriptions à nos programmes. Voilà qui explique la vigueur et la détermination avec lesquelles nous menons toutes nos activités promotionnelles (banderoles, publicités dans les journaux et les médias sociaux, etc.). Si les inscriptions le justifient, nous avons la possibilité d'offrir dès l'an prochain le cours de techniques d'usinage et d'opérateur de machinerie lourde.

Nous devons aussi notre succès aux partenariats locaux et régionaux. Au nom de nos élèves, nous les remercions tous du temps et des efforts qu'ils ont déployés.



Wakeham est non seulement un centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle, c'est un endroit où l'on est heureux d'apprendre, un endroit où l'on est respecté, un endroit où l'on se sent chez soi.





COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES

40, Mountsorrel
New Carlisle, (Québec) G0C 1Z0

Tél. : 418 752-2247 | Téléc. : 418 752-6447
info@essb.qc.ca